

**RECTIFICATIFS**

**Rectificatif au règlement (UE) n° 61/2011 de la Commission du 24 janvier 2011 modifiant le règlement (CEE) n° 2568/91 relatif aux caractéristiques des huiles d'olive et des huiles de grignons d'olive ainsi qu'aux méthodes d'analyse y afférentes**

*(«Journal officiel de l'Union européenne» L 23 du 27 janvier 2011)*

Page 3, à l'annexe I, note 2 de bas de page:

*au lieu de:* «Ou lorsque la médiane des défauts est inférieure ou égale à 2,5 et la médiane du fruité est égale à 0.»

*lire:* «Ou lorsque la médiane des défauts est inférieure ou égale à 3,5 et la médiane du fruité est égale à 0.»

---